

PONTI PONTS

langues littératures civilisations des Pays francophones

22

 MIMESIS

tifs de médiation culturelle utiles pour favoriser la découverte de l'altérité, en accueillant l'approche encouragée dans la version augmentée du CECRL de 2018. La chercheuse ne se limite pas à pointer les obstacles qui limitent le recours aux supports littéraires et artistiques mais offre aussi des suggestions méthodologiques et pratiques pour les contourner, par exemple en invitant à exploiter les guides pédagogiques des manuels pour combler les éventuelles lacunes culturelles des enseignants de FLE dans certains domaines des arts ou de la production littéraire à l'extérieur de la France.

La cinquième partie offre un complément d'informations sur l'évolution des savoirs disciplinaires nécessaires dans l'enseignement des langues, concernant les différentes composantes du français (lexique, grammaire, discours, phonétique), la notion d'interlangue et de compétence interculturelle (Corinne WEBER, "Étudier la langue française dans la perspective FLE", pp. 197-249).

Si cet ouvrage, qui se veut un outil de synthèse, ne peut traiter de façon exhaustive toutes les connaissances concernant la francophonie et l'enseignement du français, il a le mérite de faire ressortir de façon convaincante l'urgence d'une intégration de la dimension francophone et de la variation de la langue dans la formation des enseignants et dans les pratiques pédagogiques. Une riche "Bibliographie" (pp. 335-349) permettra aux lecteurs qui le souhaitent de repérer d'autres lectures fructueuses pour approfondir les différentes thématiques abordées.

Cristina BRANCAGLION

Coraline PRADEAU, *Politiques linguistiques d'immigration et didactique du français. Regards croisés sur la France, la Belgique, la Suisse et le Québec*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2021, 311 pp.

Coraline PRADEAU, spécialiste de didactique des langues, présente un ouvrage ancré dans son expérience professionnelle d'enseignante de FLE (en France et à l'étranger) et issu de sa thèse de doctorat, récompensée par le *Prix de thèse des Presses Sorbonne Nouvelle* en 2019. Communément appelées *politiques linguistiques d'intégration*, ces initiatives destinées aux populations migrantes en Belgique, en France, en Suisse et au Québec sont analysées en tant qu'actions visant à favoriser l'intégration par la connaissance et l'apprentissage de la langue nationale. Dès le titre de l'ouvrage de PRADEAU, elles sont désignées comme *politiques linguistiques d'immigration*,

puisque l'étude "ne prend pas pour acquis que ces politiques aient pour objectif implicite ou pour finalité ultime l'intégration de ces populations" (p. 13). Les aménagements linguistiques et les idéologies qui entrent en jeu dans chacune des quatre nations prises en considération sont analysés à travers une perspective comparative dans plusieurs domaines: la didactique, la sociolinguistique, l'histoire de l'immigration, le droit public, les sciences politiques et la sociologie. Dans ce contexte pluridisciplinaire, l'approche politologique joue également un rôle pour le processus d'analyse critique du discours appliqué aux "déclarations d'intention des acteurs des politiques linguistiques" (p. 26), permettant de détecter les idéologies politiques et linguistiques véhiculées par les discours institutionnels sur l'immigration et l'intégration.

L'ouvrage se compose de deux sections divisées, à leur tour, en cinq chapitres. La première section (pp. 17-151), intitulée "Argumentaire, planification et présupposés idéologiques", contient les trois premiers chapitres – "Politiques linguistiques: cadre d'étude et présentation des contextes" (pp. 17-68); "La langue, facteur indissociable des politiques d'immigration et d'intégration" (pp. 69-105) et "L'intégration: un kaléidoscope terminologique" (pp. 107-151). Cette section se concentre sur les argumentaires des politiques linguistiques, sur la planification et, en particulier, sur les hypothèses idéologiques qui entrent en jeu dans l'organisation des politiques linguistiques pour les quatre contextes francophones analysés. Cette première section s'ouvre sur un aperçu des différentes notions associées à la politique linguistique, où l'auteur présente le cadre historique à partir des contextes analysés des années 1970. Toujours d'un point de vue historique, elle décrit les politiques linguistiques d'immigration dans leur relation avec l'intégration de la population migrante et la cohésion sociale, montrant que ces politiques sont généralement considérées comme un élément de promotion de la langue nationale au regard de la population migrante. À travers une analyse qui croise les parcours migratoires, l'intégration des migrants et les politiques linguistiques, PRADEAU établit également, pour les quatre contextes francophones, une typologie et une évaluation des politiques linguistiques d'immigration et des processus par lesquels l'intégration des étrangers est institutionnalisée. Dans cette section, l'auteur répond à l'une des principales questions de sa recherche, en identifiant le moment où, pour chacune des quatre réalités présentées, la connaissance linguistique de la population migrante est devenue un enjeu politique, et en analysant ses résultats. La perspective comparative utilisée permet d'établir si ces politiques ont un caractère principalement national ou si, au contraire, elles ont des points communs au niveau transnational. À travers une analyse minutieuse et une évaluation politologique des

documents législatifs disponibles pour chacun des quatre contextes francophones, l'auteur trace autant de profils qui lui permettent d'analyser l'existence de liens entre les idéologies linguistiques à la base des contextes étudiés et les fondements idéologiques des politiques linguistiques d'immigration mises en œuvre. Au niveau européen, les politiques linguistiques examinées présentent un certain degré de similitude et, d'un point de vue plus large, pour les quatre contextes francophones, la langue représente un élément fondamental de l'identité nationale, bien qu'avec leurs différences respectives. Si la situation française a évolué "entre construction mythique d'un État-Nation centralisant et reconnaissance tardive d'une diversité linguistique territoriale" (p. 33), en Belgique, il est nécessaire d'examiner les compromis politiques qui se cachent derrière la création d'un État fédéral trilingue. Le multilinguisme proverbial de la Suisse, quant à lui, appelle un raisonnement plus large qui va au-delà du stéréotype. Au Québec, depuis la fin des années 1970, la politique linguistique "a pour but de protéger la vitalité linguistique du français, face à l'anglais" (p. 67). Ici aussi, l'approche comparative employée s'avère être un outil qui permet d'observer avec une extrême précision et d'une façon diachronique les spécificités et les différences des divers modèles d'intégration comparés. Un corpus composé des discours politiques et institutionnels des quatre réalités francophones est également constitué, dans le but d'analyser la définition qu'ils donnent du concept d'intégration des populations immigrées. L'analyse est menée autour d'une série de termes clés qui identifient la nature des politiques publiques destinées aux ressortissants étrangers: *intégration, assimilation, adaptation, insertion et inclusion*. L'analyse multidisciplinaire des idéologies et des rhétoriques linguistiques utilisées dans les discours traitant de ces politiques, à la lumière d'éléments sociologiques et de la didactique des langues, "rend compte de l'influence des imaginaires collectifs sur les modèles de gestion de la pluralité linguistique et culturelle des ressortissants étrangers" (p. 109).

La seconde section (pp. 155-265), intitulée "Aménagements, législations et évaluations", contient les deux derniers chapitres – "Aménagements linguistiques d'immigration: exiger, évaluer et former" (pp. 156-235) et "L'enseignement du 'français au migrants': contextualisation et disciplinarisation" (pp. 237-265) – et se concentre sur la connaissance et l'apprentissage de la langue par les adultes migrants. L'auteur considère, dans une perspective diachronique, les politiques législatives qui réglementent les aménagements linguistiques pour l'immigration, les niveaux de compétence nécessaires pour obtenir la nationalité sans négliger, pour cette dernière, les mesures éthiques et civiques des autorités administratives. À partir de l'analyse des prérequis linguistiques prévus par le cadre juridique des pays examinés

et de la manière dont le niveau linguistique est évalué pour obtenir la nationalité, PRADEAU met en évidence une systématisation du processus de sélection. De plus, dans trois des contextes considérés, on retrouve une hiérarchie des exigences: en France, en Belgique et en Suisse, “plus les droits conférés par le statut juridique sont importants, plus les exigences sont élevées” (p. 173). Cela montre qu’une unité de mesure pour l’intégration des citoyens étrangers est prévue dans chaque communauté nationale et, par conséquent, que des éléments idéologiques et politiques sont en jeu. Cette seconde section présente également une analyse approfondie des preuves que les candidats à la nationalité belge, française ou suisse doivent présenter pour démontrer leurs compétences linguistiques. On observe donc comment les tests linguistiques sont devenus de plus en plus déterminants pour les demandeurs de nationalité dans le processus de démonstration d’intégration linguistique. PRADEAU présente également une étude approfondie des tests observés dans les institutions de formation et illustre les résultats des entretiens avec les responsables de ces tests en France, en Belgique et en Suisse, ce qui lui a permis d’identifier les conditions linguistiques requises aux ressortissants étrangers. L’analyse comparative met en évidence plusieurs divergences entre le contenu des tests de langue et la manière dont ils sont administrés, ouvrant la voie à une réflexion et démontrant certainement une marge d’amélioration. La seconde section comprend également une analyse comparative et diachronique extrêmement détaillée des programmes de formation linguistique pour les adultes migrants proposés par les quatre contextes francophones examinés, qui tient compte de nombreux éléments, notamment la durée de la formation, l’accessibilité, le nombre total d’heures, le niveau de langue à atteindre et la présence d’éléments d’intégration civique. Le dernier chapitre de l’ouvrage (pp. 237-265) présente une reconfiguration possible de l’enseignement du français aux étrangers dans le cadre de l’obtention de la nationalité. L’enseignement des langues est examiné à travers une étude comparative entre le FLS, qui est plus orienté vers le multilinguisme, et le FLI, entendu comme *Français Langue d’Intégration*, qui tend plutôt au monolinguisme. PRADEAU illustre la possibilité d’un nouveau français fonctionnel pour la population migrante, qui prend en compte non seulement la catégorie des migrants en tant que public spécifique, mais aussi une série de besoins liés à l’apprentissage de la langue et plus encore, en vue d’une réelle intégration. L’analyse des objectifs, des besoins et des actes de parole spécifiques montre que “l’approche didactique privilégiée est héritée de la tradition fonctionnelle/comcommunicative” (p. 252), tant pour les éléments cités ci-dessus que pour “la recommandation faite aux formateurs de suivre une approche par compétences” (*Ibid.*). Concernant la question des enseignants et de leur formation, il est possible de voir que, malgré les efforts déployés

pour accroître la qualification des formateurs, l'enseignement du français aux migrants peine à atteindre l'autonomie nécessaire en raison de sa dépendance encore forte des enjeux politiques.

Alessia DELLA ROCCA

Il Tolomeo, vol. 23, décembre 2021, <https://edizionicafoscari.unive.it/it/edizioni4/riviste/il-tolomeo/2021/1/>

La section *Varia* du dernier numéro du journal d'études postcoloniales de l'Université Ca' Foscari de Venise *Il Tolomeo* nous invite à réfléchir sur la langue et la traduction, en particulier sur l'utilisation de cette dernière en relation avec la communication interculturelle et sur le traitement du plurilinguisme.

Dans l'article "Le cas de *La Locandiera* de Carlo Goldoni au Québec", Paola PUCCINI (pp. 189-204), analyse l'expérience interculturelle de la traduction comme forme de création d'un espace de partage où se rencontrent les différences. La version du traducteur québécois d'origine italienne Marco MICONE, publiée en 1993 chez Boréal, s'avère très réussie. La communication interculturelle et la traduction intralinguistique sont les thématiques qui se trouvent au cœur de cette étude. Pour la première, l'auteur analyse la pratique de médiation et de création des formes inédites et créatives; pour la seconde, elle en examine trois aspects clés, à travers la théorie de la communication interculturelle de Jean-René LADMIRAL. Le but étant d'observer dans quelle mesure la traduction intralinguistique de *La Locandiera* devient un paradigme qui ouvre à l'étude des caractéristiques de la communication interculturelle, l'article présente les raisons subjacentes à la traduction en italien des apartés goldoniens. Paola PUCCINI nous montre brillamment comment Marco MICONE entend la littérature comme un outil de médiation et d'expression de la communication interculturelle et comment la langue du texte cible se transforme en une "nouvelle langue aux propriétés interculturelles". L'analyse se concentre ensuite sur les caractéristiques de la posture du traducteur, qui se présente comme un facilitateur de la compréhension et un médiateur entre langues et cultures différentes, dans le but d'assumer le rôle "d'organisateur et d'animateur de rencontres interculturelles" (p. 194). Finalement, Paola PUCCINI examine, en nous offrant de nombreux exemples, les effets sur le public cible de cette rencontre entre langues et cultures: nous observons comment les apartés goldoniens, auxquels MICONE donne une nouvelle fonction qui rend compréhensible l'étrangeté, représentent un espace commun de